**SYNDICAT NATIONAL DES OFFICIERS DE PORT – FORCE OUVRIERE**
**www.officierdeport.com**

Calais le 24 octobre 2012

Le secrétaire Général

A

Madame Delphine Batho
Ministre de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie

Madame la Ministre,

Je désirerais par ce courrier, attirer votre attention sur le dossier de revalorisation des grilles indiciaires des officiers de port Adjoints. Dossier qui ne cesse de trainer depuis que nous l'avons initié le 17 février 2010 lors de notre entretien avec le cabinet de monsieur Jean-Louis Borloo.

Les officiers de port adjoints, corps de fonctionnaires d'état de catégorie B, sont à ce jour toujours classés conformément au décret n° 48-1108 du 10 juillet 1948.
Les grilles indiciaires de ce corps n'ont pas été modifiées depuis cette date et nous avons été oubliés de la revalorisation statutaire découlant des accords dit « Jacob » du 29 décembre 1998.

La dernière réunion spécifique à ce dossier de revalorisation de grilles indiciaires avec la DRH du MEDDTL date du 7 décembre 2011. Un simple point d'information nous a été accordé lors de la CAP des Officiers de Port Adjoints qui s'est déroulée hier, 23 octobre 2012 à La Défense.
Bien que cette revalorisation soit budgétée pour le second trimestre 2012, depuis décembre 2011 nous n'obtenons que des documents parcellaires du MEDDE ou de la DGAFP.

Or nous apprenons hier que l'enveloppe catégorielle prévue au second trimestre 2012 pour la revalorisation de cette grille, a été amputée par votre ministère pour le règlement de la grille intermédiaire d'accession au NES B des IPCSR.

Le Secrétaire général de la FEETS FO a interpellé votre cabinet, ainsi que vous même madame la Ministre, à trois reprises ces dernières semaines sur l'absence de ce dossier de revalorisation indiciaire des Officiers de Port Adjoints dans le calendrier social 2013 du MEDDE.

Aucune réponse ne lui a été communiquée !

Coordonnées du Secrétaire Général: Eric Destable, 94 impasse Jacques Cartier - 62730 - Marck
Tél. 06 72 99 01 85 mail: eric.destable@wanadoo.fr ou snop_fo@hotmail.com

**SYNDICAT NATIONAL DES OFFICIERS DE PORT – FORCE OUVRIERE**
**www.officierdeport.com**

Que doit-on comprendre ? Les 310 lieutenants composant ce corps seraient ils les oubliés de votre ministère?

Nous n'hésiterons pas à appeler l'ensemble des Officiers de Port Adjoints à cesser le travail dans les semaines à venir, si nécessaire, pour finaliser ce dossier.
Mouvement de grève qui entraînerait inéluctablement des pertes d'exploitation aux Chambres de Commerces et d'Industries, armateurs et compagnies maritimes, de l'ordre de plusieurs millions d'€uros.

Votre ministère est il prêt à en assumer la responsabilité ?

C'est pourquoi Madame la Ministre, nous vous prions très respectueusement de bien vouloir nous apporter une réponse sur l'absence de ce dossier dans le calendrier social 2013 du ministère et à finaliser ce dossier avec madame la Ministre de la Fonction Publique.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le secrétaire général
Eric Destable

Coordonnées du Secrétaire Général: Eric Destable, 94 impasse Jacques Cartier - 62730 - Marck
Tél. 06 72 99 01 85  mail: eric.destable@wanadoo.fr ou snop_fo@hotmail.com